



OFFICE MAROCAIN DE LA PROPRIÉTÉ  
INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

### Le saviez-vous ?

- ✓ L'enregistrement des dessins et modèles produit ses effets à compter de la date de dépôt pour une période de cinq ans renouvelable quatre fois.
- ✓ La protection de votre dessin et modèle peut être étendue dans plus de 90 pays en vertu du Système de La Haye concernant l'enregistrement international des dessins et modèles, et ce en déposant une seule demande avec possibilité de la soumettre par le biais de l'OMPIC.

Démarches de protection des designs :

<http://www.directompic.ma/>

Plus d'informations sur :

<http://www.ompic.ma/>

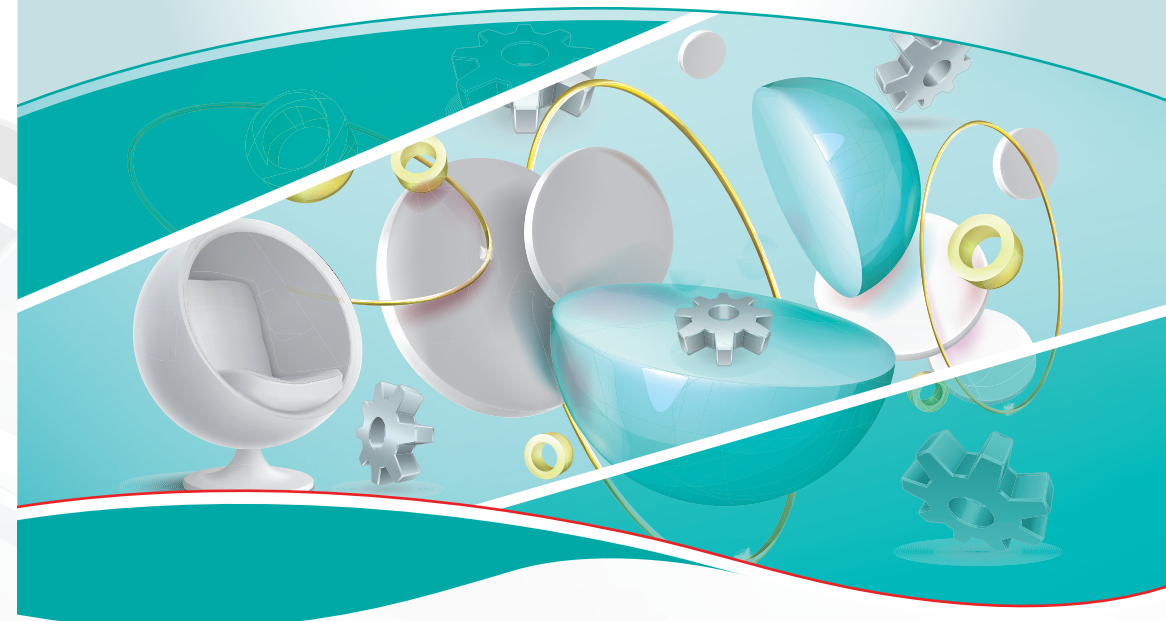
Centre Relation Clients OMPIC :

Par téléphone : 0802 000 018 / 0802 000 019

Une ligne dédiée aux professionnels : 0802 000 029

Standard : 0522586400/10

Par email : [crc@ompic.ma](mailto:crc@ompic.ma)



Le **Design** vous assure  
un produit **attrayant** qui enchante le quotidien  
par ses **apparences originales**

## Définition d'un dessin ou modèle industriel (DMI)

Il s'agit d'un ensemble d'éléments graphiques donnant une apparence spéciale à un produit industriel ou artisanal. Le dessin est représenté en deux dimensions tandis que le modèle est tridimensionnel.

## Nouveauté des dessins et modèles industriels

Un dessin ou un modèle industriel est considéré comme nouveau lorsqu'il n'a pas été rendu accessible au public par une publicité ou tout autre moyen, avant la date de son dépôt ou, le cas échéant, avant la date de priorité.

Ainsi, il est recommandé de faire des recherches d'antériorité sur les bases de données des dessins et modèles industriels (DMI) :

- ✓ Base de données des DMI déposés par voie nationale : <http://www.ompic.ma/fr/content/recherche-sur-les-dessins-et-modeles-industriels>

Bases de données des enregistrements internationaux désignant le Maroc :

- ✓ Global design Database de l'OMPI : <http://www.wipo.int/designdb>
- ✓ Base de données Hague Express (OMPI) : <https://www3.wipo.int/designdb/hague/fr/>

## Voies de dépôt

- ✓ Dépôt en ligne via le portail : [www.directompic.ma](http://www.directompic.ma) ;
- ✓ Siège de l'OMPIC à Casablanca ;
- ✓ Espaces de services des Chambres de Commerce, d'Industrie et de Services « CCIS » ;
- ✓ Antennes régionales au niveau de délégations du Ministère de l'industrie et du commerce.

## Dossier de dépôt

Le dossier de dépôt doit contenir :

- ✓ Un formulaire de dépôt dûment rempli (D1 téléchargeable sur notre site web : [www.ompic.ma](http://www.ompic.ma), ou sur [www.directompic.ma](http://www.directompic.ma) pour le dépôt en ligne)
- ✓ Reproduction(s) graphique(s) ou photographique(s) du DMI ;
- ✓ Brève description (optionnelle) ;
- ✓ Pouvoir du mandataire, le cas échéant.

Un dépôt peut porter jusqu'à 100 dessins ou modèles appartenant à la même classe selon la classification internationale de Locarno : [www.wipo.int/classifications/locarno/](http://www.wipo.int/classifications/locarno/)

Pour plus de détails sur la procédure de dépôt, consultez : <http://www.ompic.ma/>

## Bon à savoir

- ✓ Possibilité de demander l'ajournement de la publication des Dessins et Modèles Industriels pour permettre aux créateurs de garder secret leurs dépôts pour une période allant jusqu'à 18 mois ;
- ✓ Possibilité de diviser sa demande initiale avant l'enregistrement du DMI ;
- ✓ Possibilité pour les tiers de présenter des observations sur les critères de validité, et ce dans un délai de deux mois à partir de la date de publication.

## Tarifs

La liste des tarifs des opérations relatives aux dessins et modèles industriels est consultable sur :

<http://www.ompic.org.ma/fr/content/tarifs-dessin-modele>